

Article 21 du Règlement

conduite des Sept Soeurs, on devrait savoir à quel point les géants économiques et multinationaux peuvent être démoniaques et destructeurs.

C'est le fondement de la solution de rechange libérale. Nous croyons pouvoir aller beaucoup plus loin. Comment se fait-il que dans les trois années qui se sont écoulées depuis que les conservateurs ont pris le pouvoir le commerce du Canada avec le reste du monde a décliné? Le commerce avec les pays du Pacifique a chuté de 30 p. 100. Il y a eu une baisse du commerce avec l'Europe, le Moyen-Orient et l'Amérique latine. Le gouvernement ne tient pas à ce que le Canada fasse du commerce au niveau international ni trouve de nouveaux marchés. Il a fermé des ambassades et des bureaux commerciaux, et supprimé des programmes de développement international et des programmes d'aide aux petites entreprises. Doit-on s'étonner que notre commerce avec les pays du Pacifique ait chuté de 30 p. 100? Certes non, parce que le gouvernement est obsédé par le marché nord-américain et se confine à la solution la plus facile.

Nous, libéraux, disons que nous avons une solution de rechange. Notre parti parle au nom des Canadiens. Nous croyons que les Canadiens peuvent devenir des commerçants à l'échelle internationale et vendre des biens et des produits partout dans le monde. Ce sont les conservateurs qui ont peur et qui se replient dans le cocon de l'Amérique du Nord. Ils essaient de se mettre à l'abri à l'ombre des Américains. Ce sont eux qui n'ont pas le cran ni le courage de dire que nous devons définir et développer des relations commerciales à l'échelle internationale. Ils ont montré dans les trois dernières années quelle bande de peureux ils font. Cet accord ne nous laisse aucune chance de prouver que nous pouvons être de bons commerçants au niveau international.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek): C'est absurde!

M. Axworthy: On verra bien si c'est aussi absurde que cela aux prochaines élections.

Des voix: Bravo!

M. Axworthy: Nous disons également, dans notre solution de rechange, que tout gouvernement qui tient vraiment à se tailler une position concurrentielle sur le plan international doit être prêt à investir dans son pays, dans les ressources intellectuelles, dans la recherche et le développement et dans les infrastructures, pour que nous, au Canada, soyons en mesure de le faire.

Qu'a fait le gouvernement? Il a imposé des restrictions aux universités et aux écoles de formation. Il a effectué des compressions dans les infrastructures. Il a restreint la recherche et le développement. En d'autres termes, les forces mêmes qui rendent un pays capable de développer et de renforcer sa compétitivité internationale sont affaiblies. Le gouvernement recule.

Comment pouvons-nous croire qu'il veut faire de nous les plus grands commerçants du monde? Il est évident qu'il ne le veut pas. Il veut notre perte. Il veut s'abandonner à la facilité de ce grand marché au sud parce qu'il n'est pas prêt à prendre les initiatives qui s'imposent pour rendre le pays compétitif. C'est l'attitude qu'il adopte depuis trois ans.

En même temps que nous devons nous donner de nouvelles perspectives internationales, nous devons viser à l'intérieur du

pays à perfectionner notre industrie, à investir dans les infrastructures et la recherche universitaire. Misons sur nos ressources humaines pour que les Canadiens puissent aller jouer un rôle commercial de premier plan dans le monde entier, au lieu de comprimer, de réduire, de soustraire. C'est l'option libérale que nous défendrons lors de la prochaine campagne électorale. C'est l'option que nous soumettrons à l'examen des Canadiens.

Il n'y a aucun doute dans notre esprit que cette décision doit absolument être laissée aux Canadiens. Qu'ils décident eux-mêmes de ce qui est dans l'intérêt national. Les conservateurs voient le continent nord-américain comme une forteresse; ils cherchent refuge auprès du grand frère. Nous réclamons des perspectives de commerce international qui serviront l'intérêt national sans que nous ayons à renoncer à nos institutions fondamentales ou à notre droit de prendre des décisions publiques dans l'intérêt des Canadiens. Les Canadiens décideront où est l'intérêt national.

Dans cet esprit, je voudrais proposer, avec l'appui du député de Davenport:

Qu'on modifie la motion en insérant immédiatement après le mot «national», ce qui suit:

«défini par la population du Canada lors d'élections générales».

C'est à ce moment-là que l'intérêt national sera défini.

Des voix: Bravo!

Le président suppléant (M. Paproski): Je vais évidemment étudier la motion et rendre ma décision plus tard.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures cet après-midi.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA POSITION DE L'ÉGLISE ANGLICANE DU CANADA

M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, l'Église anglicane du Canada assure que l'accord de libre-échange doit comporter des avantages évidents pour les habitants de toutes les régions et de toutes les classes sociales.

Cette Église craint que cet accord avec les États-Unis ne viole certains principes. Elle songe notamment au tort qu'il peut causer aux citoyens les plus vulnérables de notre société. L'accord de libre-échange ne devrait pas être conclu s'il empêche notre société, à l'avenir, de prendre des mesures dans l'intérêt de la collectivité. Et s'il restreint les moyens dont nous disposons pour protéger notre environnement et notre patrimoine dans le secteur des ressources naturelles. Enfin, les simples citoyens devraient être en mesure de comprendre l'enjeu de ces négociations et de participer vraiment aux décisions très importantes, prévues dans le cadre de cet accord.